

Un service social en faveur des personnels

POUR QUI ?

Pour tous les personnels de l'Éducation Nationale : enseignants, administratifs, assistant d'éducation, accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) Titulaires, contractuels, retraités

POUR QUOI ?

DANS SA VIE PROFESSIONNELLE

- Accès aux droits statutaires
- Mutations, changement de poste, souhait de mobilité
- Relations interpersonnelles
- Départ à la retraite
- Handicap et maintien dans l'emploi

DANS SA VIE FAMILIALE ET PERSONNELLE

- Logement (recherche, difficulté de financement...)
- Santé (conséquences sociales et administratives)
- Famille (séparation, décès, aidant familial...)
- Budget (perte de revenu, frais exceptionnels, endettement...)

Dans le respect du secret professionnel (Art.226-13 et 226-14 du Code Pénal).

Qui contacter ?

Mme Claire CARRETTE
Assistante Sociale des Personnels

☎ 05.67.76.53.59

✉ as-personnel12@ac-toulouse.fr

Où la rencontrer ?

À la DSDEN 12
279 rue Pierre-Carrère
CS 13117
12031 RODEZ Cedex 09
(Sur rendez-vous,
en établissement scolaire
ou à domicile)